



Mobilité Montréal

De nouvelles mesures pour faciliter les déplacements

Montréal, le 28 mai 2012 – Le Comité sur la mobilité des personnes et des biens, coprésidé par le ministre des Transports et député de Châteauguay, M. Pierre Moreau, le maire de Montréal et président de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), M. Gérald Tremblay, et la mairesse de Longueuil et présidente du Réseau de transport de Longueuil, M^{me} Caroline St-Hilaire, annonce aujourd'hui de nouvelles mesures pour contrer les effets des chantiers routiers sur la circulation dans la région métropolitaine de Montréal.

Les mesures déployées l'an dernier ont connu un franc succès. Plus de gens ont opté pour le transport collectif, comme en témoigne la hausse d'abonnements annuels des sociétés de transport qui a augmenté de 172 %. L'offre d'un mois gratuit à l'achat d'un abonnement annuel, financée par le ministère des Transports, a sans contredit contribué à cette remarquable progression. La rentrée des classes 2011 a été facilitée par l'ensemble des mesures mises en place, dont le report ou l'arrêt temporaire de certains chantiers.

« Il faut tabler sur ces succès, mais il ne faut surtout pas s'y limiter. Favoriser le transfert modal et changer les habitudes des gens demandent temps et constance, a rappelé le ministre Moreau. C'est pourquoi le Comité sur la mobilité des personnes et des biens propose de nouvelles mesures concertées qui couvrent trois volets : la gestion de la circulation, le transport collectif et la communication. Il faut non seulement coordonner les actions; il faut savoir informer, guider et outiller les citoyens pour qu'ils puissent faire des choix, parce que chacun fait partie de la solution. »

Volet gestion de la circulation – coordination quotidienne des entraves

La région métropolitaine sera le théâtre de quelque 1400 chantiers cette année. De ce nombre, 280 ont été ciblés en raison de leur répercussion sur la circulation. Afin d'assurer une gestion optimale de ces chantiers, l'identification de secteurs névralgiques permet de travailler de façon très précise grâce à une coordination quotidienne des entraves.

« La coordination demeure le nerf de la guerre, car elle permet de limiter les répercussions sur les déplacements et de minimiser la durée des entraves. Tous les acteurs concernés travaillent de pair dans le but d'assurer la mobilité des travailleurs vers le centre-ville, et c'est ce qui nous permet d'obtenir cette cohésion dans nos actions. La Ville de Montréal a notamment accepté de reporter plusieurs chantiers, ce qui permettra de maintenir le flux de la circulation dans des axes importants, alors que d'autres chantiers s'y trouvent parallèlement », a déclaré M. Tremblay.

Les mesures du volet routier comportent également l'accélération de certains chantiers, dont le remplacement du pont d'étagement du chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie qui sera réalisé en 14 semaines au lieu de 23, ou encore la fermeture complète des accès au pont Champlain qui sera limitée à 2 fins de semaine plutôt que 3. L'intégration de chantiers limitrophes en un chantier unique assure une gestion commune des entraves comme c'est le cas pour le remplacement de la structure du boulevard Cartier à Laval qui a été jumelé à la réfection du pont Médéric-Martin.

Le travail de synchronisation des feux de circulation se poursuit sur des artères importantes, dont la rue Sherbrooke et les boulevards René-Lévesque et de l'Acadie. Par ailleurs, la concertation entre plusieurs donneurs d'ouvrage permet de coordonner les actions dans un même secteur.



Volet transport collectif – incitatifs

Toutes les actions prises en gestion des travaux ne sauraient réussir sans des mesures pour favoriser l'utilisation du transport collectif. Ainsi, le ministère des Transports financera à nouveau un mois gratuit à l'achat d'un premier abonnement annuel auprès des sociétés de transport. Cet incitatif s'accompagne notamment de l'ajout de 33 kilomètres de voies réservées.

« L'utilisation du transport collectif doit être synonyme d'efficacité, a indiqué M^{me} St-Hilaire. Les voies réservées assurent des déplacements sans tracas. Les nouvelles voies seront réparties sur l'ensemble du territoire de la CMM, que ce soit à Longueuil, sur la Rive-Sud, à Montréal ou à Laval. Par ailleurs, les sociétés de transport redoublent d'ardeur pour bonifier leur service. C'est plus de 3 600 places par jour qui seront ajoutées dans le réseau d'autobus et autant dans le métro en période de pointe offrant encore plus de possibilités pour l'ensemble de la population. »

Au cours de l'année, plus de 800 nouvelles places de stationnement aux gares de trains de banlieue de Vimont, Pointe-Claire, Saint-Constant et Candiac seront créées. Il en va de même pour les places de stationnement aux terminus d'autobus à Châteauguay, Laval et Chambly qui seront bonifiées de 785 emplacements. Les cyclistes ne seront pas en reste avec l'amélioration de l'accès aux gares et stations de métro.

L'ensemble des mesures représente un investissement de près de 26,4 M\$, dont environ 80 % est financé par le Ministère. Ces sommes s'ajoutent aux 110 M\$ de mesures annoncées en août 2011.

Volet communication – signature unique

Symbole de l'adhésion de tous les partenaires aux actions du Comité sur la mobilité des biens et des personnes, le logo Mobilité Montréal sera l'identité visuelle de la campagne de sensibilisation pour améliorer la fluidité de la circulation dans la région métropolitaine et deviendra le point de repère des usagers, notamment sur le site quebec511.info.

La bonification de la section Mobilité Montréal du quebec511.info, entreprise en août 2011, se poursuit. Les cartes routières prendront dorénavant en compte les chantiers municipaux et fédéraux. Les usagers pourront ainsi obtenir le meilleur itinéraire pour leurs déplacements. Il sera également possible d'y trouver les places de stationnement incitatif pour les gares et les terminus d'autobus.

Afin d'accompagner les automobilistes anglophones, un pendant à la Radio Circulation 730 AM sera développé. Trois stations de radio, 800 AM, 96 FM et 97,7 FM, consacreront plus de temps à la circulation, et ce, tout au long de la journée. Cette approche permettra de joindre les différents auditeurs anglophones de la grande région de Montréal.

– 30 –

Sources :

Andrée-Lyne Hallé
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports
Tél. 418 643-6980

Catherine Bérubé
Attachée de presse
Cabinet de la mairesse de Longueuil
Tél. 514 240-5499

Ariane Lareau
Attachée de presse
Cabinet du maire de Montréal
Tél. 514 794-1245

Pour information :

Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère des Transports du Québec
Tél. : Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724